

JUSTEL - Législation consolidée

<http://www.ejustice.just.fgov.be/eli/ordonnance/2021/07/15/2021031837/justel>

Dossier numéro : 2021-07-15/03

Titre

15 JUILLET 2021. - Ordonnance portant assentiment au protocole modifiant la Convention Benelux en matière de chasse et de protection des oiseaux, fait à Bruxelles le 17 février 2016

Source : REGION DE BRUXELLES-CAPITALE

Publication : Moniteur belge du 20-07-2021 page : 71762

Entrée en vigueur : 30-07-2021

Table des matières

Art. 1-2

Texte

Article [1er](#). La présente ordonnance règle une matière visée à l'article 39 de la Constitution.

[Art. 2](#). Assentiment est donné au protocole modifiant la Convention Benelux en matière de chasse et de protection des oiseaux, fait à Bruxelles le 17 février 2016.